

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 08 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle polyvalente de Seychalles après convocations légales en date du 01 juillet 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Sylvie ROCHE
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Romain FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	Mr Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
Mr Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	M. Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mme MARMY Marie-France donne pouvoir à Mr COSSON Alain
- Mme OLIVON Anne-Marie donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absents : Mme Elyane GRANET, Mr Gilles MARQUET, Mr Bernard FRASIAK

VOTE : En exercice : 35 Présents : 28 Représentés : 4 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : demande de subvention au titre du fonds vert 2025 – mesure pcaet

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT 2025 –
MESURE PCAET**

- VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),
- VU les statuts de la CCEDA,
- VU le code de l'Environnement,
- VU le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la CCEDA approuvé en conseil communautaire du 19 décembre 2023,
- VU le Fonds Vert 2025 et plus particulièrement la mesure « soutien aux projets de PCAET »
- VU les actions proposées par la CCEDA en 2025 dans le cadre de la mise en œuvre de son PCAET,

Monsieur le Vice-Président rappelle que la CCEDA a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial en décembre 2023. Ce programme d'action pour la lutte contre le changement climatique et l'adaptation comporte plusieurs axes et actions sur les thématiques de la mobilité, l'habitat, l'aménagement, l'eau et la biodiversité.

Le Fonds vert, lancé en 2023 a été reconduit en 2025 et doté d'une enveloppe de 1.15 milliards d'euros pour le financement d'investissements des collectivités territoriales pour des projets de transition écologique à l'échelle locale. Il se dote de trois nouvelles mesures et financera directement les actions inscrites dans les PCAET adoptés par les intercommunalités à hauteur de 100 millions d'euros.

La CCEDA a proposé deux projets budgétés pour l'année 2025 et inscrits dans le PCAET, qui sont les suivants :

- Etude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une voie verte entre Lezoux et Peschadoires.

Pour cette étude dont le coût prévisionnel est de 28 890 euros HT. Ont été demandés 30% de financement via le Fonds Vert, la CCEDA étant lauréate de l'appel à projets AVELO3 de l'ADEME lui attribuant une subvention à hauteur de 50% du coût HT de l'étude.

- Etude naturaliste sur le site Naturel des Dunes des Girauds-Faures.
-

Pour cette étude estimée à 25 000 euros HT, ont été demandés le maximum à savoir 80% de financement via le Fonds Vert, soit 20 000 euros HT.

L'arrêté d'attribution de ces subventions a été pris par la Préfecture et a été adressé à la CCEDA le 19 juin 2025.

Les plans prévisionnels de financements des projets sont les suivants :

ETUDE MOE VOIE VERTE				
Dépenses		Recettes		
Poste de dépense	Coût HT €	Poste de recettes	Taux	Montant HT €
Etude MOE	28 890.00 €	AVELO3 ADEME	50%	14 449.00 €
		Fonds Vert PCAET	30%	8 667.00 €
		CCEDA	20%	5 774.00 €
TOTAL	28 890.00 €	TOTAL	100%	28 890.00 €

ETUDE NATURALISTE DUNES GIRAUDS-FAURES				
Dépenses		Recettes		
Poste de dépense	Coût HT €	Poste de recettes	Taux	Montant HT €
Etude Naturaliste	25 000.00 €	Fonds Vert PCAET	80%	20 000.00 €
		CCEDA	20%	5 000.00 €
TOTAL	25 000.00 €	TOTAL	100%	25 000.00 €

TOTAL des coûts prévisionnels : 53 890 € HT.

TOTAL des subventions sollicitées au titre du Fonds Vert : 28 667 € HT.

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- De l'autoriser à solliciter les financements du Fonds Vert - mesure PCAET à hauteur de 28 667 euros pour les deux projets cités ;
- De valider les plans de financement prévisionnels des projets ;
- De l'autoriser à signer tout document afférent à la présente délibération et aux demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 09 juillet 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 09 juillet 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

